

Mesure prise	Sélectionnez la mesure que vous avez prise (modification de l'étiquette, changement de la recette sans modification de l'étiquette, utilisation d'un autocollant)
Date de début du changement	Indiquez la date à partir de laquelle le produit a été modifié. Si aucune date n'est renseignée, la date de la déclaration sera la date utilisée. Les opérateurs doivent clairement documenter (en interne) les modifications apportées à leurs produits alimentaires en raison de la situation géopolitique actuelle. La date indiquée doit correspondre à la documentation interne.
Marque	Indiquez sous quel nom le produit est commercialisé. Exemple : l'entreprise X vend des confitures aux fruits sous la marque « Délicieux ».
Ingrédient d'origine	Indiquez les ingrédients d'origine qui ne sont plus utilisés
Nouvel ingrédient	Indiquez les ingrédients qui ont été utilisés comme substituts aux ingrédients d'origine. Vous pouvez indiquer plusieurs ingrédients.
Nom du produit	Indiquez le nom légal, nom d'usage ou nom descriptif de la denrée, tel qu'il figure sur l'emballage. Exemple : confiture de fraises, biscuits fourrés au chocolat...
Identification du produit	Donnez une description du produit en fonction de son conditionnement afin que le consommateur identifie clairement le produit concerné. Exemple : « paquet de 6 », « 4x250 gr », « à utiliser au four »...
Les données nutritionnelles et/ou les allégations ont-elles changé ?	Cochez la case si la modification de la composition du produit a entraîné un changement dans les informations nutritionnelles. Cela inclut les allégations et les valeurs nutritionnelles.
Informations nutritionnelles et/ou allégations	Indiquez les changements intervenus dans les informations nutritionnelles et dans les autres informations alimentaires à la suite de la modification de la composition.